

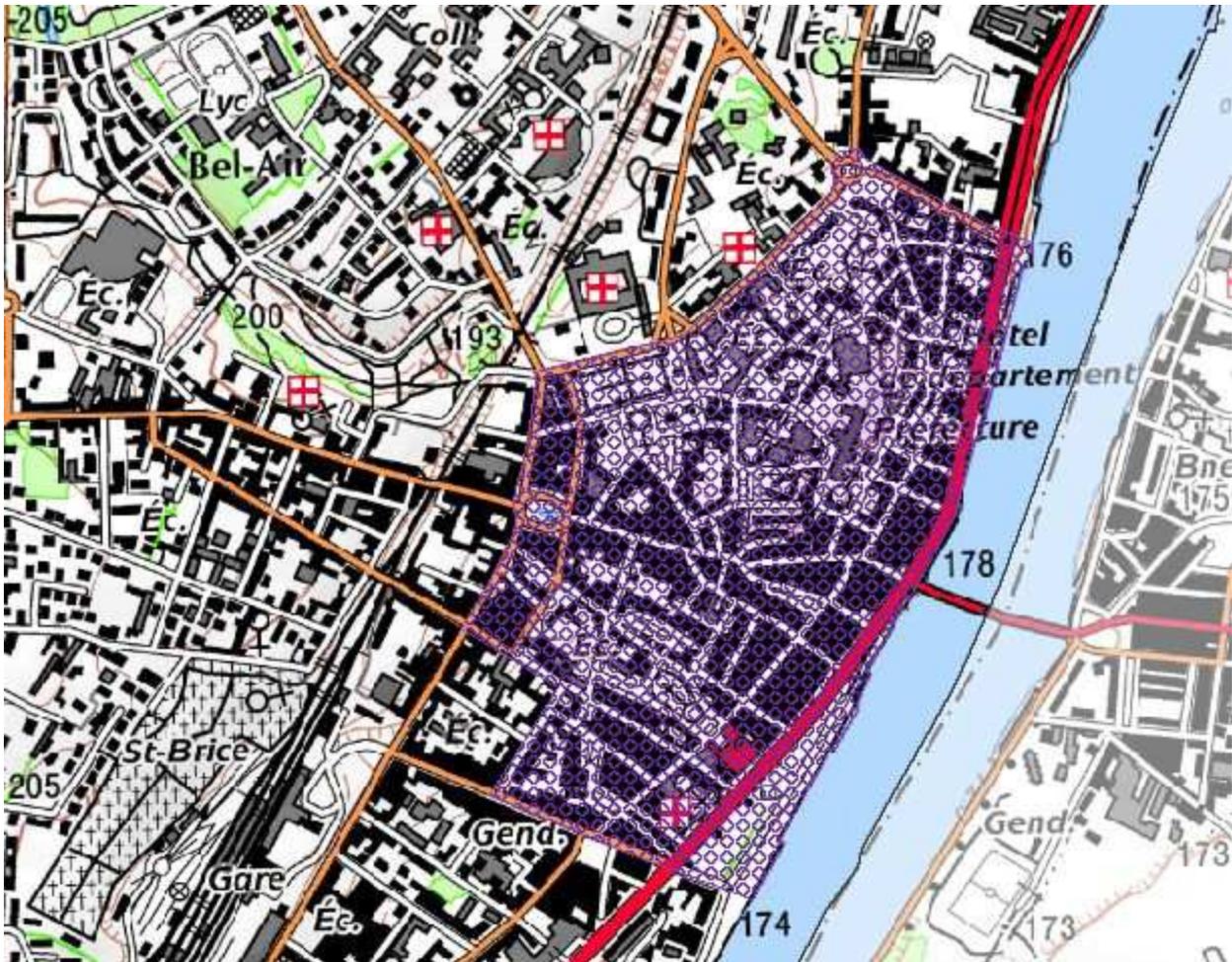
SAONE-ET-LOIRE / SITE INSCRIT n°30

CENTRE ANCIEN DE MÂCON

Commune : Mâcon

Localisation géographique : Mâcon

Date de l'inscription : 24 août 1976



FICHE D'IDENTITE DU SITE

Intitulé de l'arrêté d'inscription :

Ensemble urbain formé sur la commune de Mâcon par les quartiers anciens et délimité comme suit...

Modalités de l'inscription :

Arrêté du Secrétariat d'Etat à la Culture, vu l'avis du conseil municipal et la délibération de la commission départementale des sites

Statut de propriété au moment de l'inscription :

Propriété publique et privée

Superficie :

43 ha

Qualification du site :

Site urbain historique

Caractéristiques intrinsèques : ensemble urbain historique, façades fluviales

Intérêt patrimonial au titre de la loi du 2 mai 1930:

Site d'intérêt paysager et historique régional

Autres protections (site classé, MH, abords MH, ZPPAUP, secteur sauvegardé)

- **Monuments historiques** (ensemble de la commune)

22 protections

- **Avap**

En cours d'élaboration

Inventaire général du patrimoine culturel (base Mérimée)

30 fiches (ensemble de la commune)

Inventaires, protection et gestion au titre des milieux naturels

Sans objet

CARACTERISTIQUES DU SITE

Le site premier de la ville de Mâcon est un éperon rocheux dominant la Saône, le plateau de la Baille, sur lequel un oppidum a été construit dès fin du 1^{er} siècle avant J.C. et auquel succéda au 3^{ème} siècle un castrum englobant une partie de la ville basse, et dont il subsiste quelques vestiges, accrochés aux flancs rocheux.



Au Moyen-Age, la ville, s'étant étendue, a été entourée au 14^{ème} siècle d'une nouvelle ceinture de remparts formant un demi-cercle adossé à la Saône. C'est à partir de leur démolition, dans la deuxième moitié du 18^{ème} siècle, que la ville s'est ouverte pleinement sur le fleuve avec l'aménagement des quais et la constitution du front de Saône, façade principale et emblématique de la ville.



Plant & Pourtraict de la ville d'Autun » de Nicolas Chesneau de 1576

Le site inscrit porte sur la quasi-totalité de l'ensemble urbain situé à l'intérieur de l'ancienne enceinte médiévale.



Le centre ancien de Mâcon est constitué par le cœur historique qui présente un tissu urbain dense aux rues étroites hérité de l'époque médiévale et où prédominent les constructions du 18^{ème} siècle, et par les quartiers qui l'entourent, restructurés au 19^{ème} siècle et caractérisés par d'amples espaces publics mettant en scène de nombreux édifices publics majeurs.





SON ENVIRONNEMENT

Le centre ancien de Mâcon est aujourd'hui le cœur de l'agglomération mâconnaise.

SON EVOLUTION

Utilisation et fréquentation du site

Cœur de ville commerçant, administratif et touristique.

Etat du site

Les quais de Saône qui avaient pris au cours du 20^{ème} siècle un caractère très routier de voie de transit, ont fait au début des années 2000 l'objet d'une mise en valeur qui a permis leur réappropriation urbaine et une réouverture de la ville sur la Saône.



En revanche, le site premier de la ville, le plateau de la Baille, a connu dans la deuxième moitié du 20^{ème} siècle des opérations de rénovation urbaine radicales, en rupture complète tant en termes d'échelle que d'architecture avec la ville ancienne.

EVALUATION REGLEMENTAIRE

L'intérêt et la qualité patrimoniale du centre ancien de Mâcon a justifié la mise à l'étude d'une AVAP dont le périmètre devrait non seulement couvrir le périmètre du site inscrit, mais également les faubourgs du 19^{ème} siècle qui ne sont pas pris en compte par le site inscrit

RECOMMANDATIONS DE GESTION

- Poursuivre la mise en valeur du bâti patrimonial et des espaces publics de l'ensemble du centre ancien, en portant une attention particulière :
 - au maillage de rues qui s'ouvrent sur la Saône et constituent une scénographie remarquable des liens de la ville avec le fleuve,
 - aux places et aux boulevards urbains aménagés au 19^{ème} siècle à l'emplacement des portes de ville et des remparts médiévaux, qui jouent un rôle majeur dans l'appréhension du centre ancien.
- Mettre en valeur les vestiges de l'enceinte du castrum du Bas-Empire.
- Améliorer la qualité urbaine et architecturale des secteurs rénovés du plateau de la Baille et leurs relations avec la ville ancienne.